



## Procédure de consultation

---

### Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

#### Modifications des règles de la circulation routière et des règles de la signalisation

Thèmes principaux:

- Mesures pour améliorer le flux de circulation
- Mesures pour la promotion de la mobilité douce
- Mesures pour le trafic arrêté
- Allègements et abrogations

Date d'ouverture: 10 octobre 2018

Date limite: 25 janvier 2019

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:  
[www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html](http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html)

23 octobre 2018

Chancellerie fédérale